

Atelier Société citoyenne EnR Aunis Atlantique

Présentation :

- Carole Chassagnoux — Responsable du service Transition écologique et mobilités de la Communauté de communes Aunis Atlantique (CdC)
- Guy Martin — À Nous l'Énergie ! renouvelable et solidaire 17 (ANE!rs17)
- Georges Vasseur — ANE!rs17
- Jeanne Morice — ANE!rs17

Participants :

- Louis-Marie Barré,
- Annie Bénéteau,
- André Bénéteau,
- Valérie Blanc,
- Chantale Boucard,
- Christophe Boucard
- Bruno Cohades,
- Damien Couillaud,
- Frédérique Desrocq,
- Jérôme Esteve,
- Jany Montus,
- Loïc Petit,
- Éric Morin,
- Émilie Tillard,

Présentation de l'objet de la soirée

La réunion a commencé par une présentation des participants, suivi d'une rapide description du contexte politique énergétique de la CdC Aunis Atlantique, puis par une présentation des sociétés citoyennes de production d'énergies renouvelables (Enr) et de la démarche de l'association ANE ! rs17.

Débats mouvants

Après la présentation de la politique énergétique de la CdC et la définition d'une société citoyenne, un débat mouvant a été organisé. Trois affirmations leur étaient proposées.

1ère affirmation : La France est suffisamment engagée dans une transition énergétique vers 100% d'Énergie renouvelable

La grande majorité des participants se sont positionnés du côté du NON, mais quelques nuances ont été apportées lors du débat :

- Des avancées sont à noter : développement des pompes à chaleur (PAC), qui est le métier d'un des participants. D'autres participants s'interrogent : les PAC sont-elles des énergies renouvelables ? D'où vient l'électricité ?
- Les participants relèvent néanmoins peu de progression, en citant notamment la volonté politique de construire de nouveau EPR (réacteur nucléaire eau pressurisée) et la réduction des subventions au photovoltaïque.
- L'énergie nucléaire est peu productrice de gaz à effets de serre (GES), mais laisse des déchets pour les siècles à venir. Il n'y a pas d'énergies propres.
- La politique de l'État est en dents de scie au rythme des changements gouvernementaux, mais reste timorée par rapport à d'autres pays européens.
- La méthanisation bénéficie de fortes aides.

Une définition des EnR a été proposée : elles peuvent être définies comme un retour dans le cycle de la vie (eau, vent, soleil, biomasse, Terre, océans).

2ème affirmation : Ce sont les citoyens qui doivent maîtriser les projets d'Énergies renouvelables et leur exploitation.

Les réponses étaient ici plus contrastées, et deux visions ont pu être relevées :

- Oui, les citoyens doivent être acteurs majeurs.
- Non, ils ne doivent pas être seuls, mais accompagnés des collectivités locales et des acteurs privés.

Finalement les participants ont constaté qu'ils partagent des idées similaires, mais qu'ils ne les formulent pas nécessairement de la même façon.

3ème affirmation : La politique énergétique en Aunis Atlantique répond à mes souhaits.

Les participants se sont majoritairement placés du côté du NON, mais en restant proches du centre.

Plusieurs remarques ont été formulées :

- La politique énergétique de la CdC ne leur convient pas s'il s'agit de développer de nombreux parcs éoliens. Pourquoi ne pas développer d'autres énergies ?
- Les transports en commun ne sont pas assez privilégiés : coût prohibitif pour aller à La Rochelle et horaires inadaptés ; quid de la voie ferrée ?
- Quel développement des modes de déplacement doux ? Subventions à l'achat de vélos électriques ?

Carole Chassagnoux apporte quelques éléments de réponses : La CdC doit se prononcer prochainement sur une prise de compétences dans ce domaine des transports.

Ateliers participatifs

Suite au débat mouvant, des ateliers participatifs ont été proposés. L'objectif était d'amener les participants à réfléchir à la construction d'une société citoyenne de production d'énergie au travers de trois ateliers.

Atelier « Nos valeurs »

Cet atelier avait pour objectif de répondre à la question : quelles valeurs souhaitez-vous que porte une société citoyenne EnR en Aunis Atlantique ?

Pour y répondre, les participants sont invités à rédiger des mots ou idées sur des « papillons » (post-it), que l'animateur regroupe ensuite par thématiques sur un panneau. Ces réponses seront à affiner pour leur prise en compte dans un préambule et dans les statuts de la société.

- **Thématique égalitaire (9 papillons) :**

1 personne = 1 voix (3)

Égalité de traitement des actionnaires (2)

Partage (4) : entre actionnaires et avec d'éventuels salariés ainsi que les entreprises de construction/maintenance

- **Thématique de la transparence (7 papillons) :**

Transparence (3) dans le système de décisions et d'information de la société

Participation (3) : aux décisions : faire appel à l'intelligence collective ; renouvellement des responsables

Information sur les risques pris par les actionnaires-investisseurs (1)

- **Thématique des objectifs écologiques (5) :**

S'engager dans un développement durable (1) ; pour l'écologie et la nature (1)

Lutter contre le réchauffement climatique (1)

Œuvrer pour la diminution des consommations d'énergie (1)

Cohérence d'un engagement citoyen au quotidien (1)

- **Thématique de l'utilisation des bénéfices (4) :**

Réinvestissement dans d'autres projets EnR (2) au moins dans les premières années

Utilisation pour la lutte contre la précarité énergétique sur la CdC (1)

Désintéressement des actionnaires (1)

Atelier « mobilisation citoyenne »

L'objectif de cet atelier était de recueillir les attentes des participants vis-à-vis de l'organisation et de la communication autour de la création de sociétés citoyenne. Cet atelier a également été l'occasion pour les participants de commencer à réfléchir à des stratégies de communication et d'organisation pour créer une société citoyenne.

La première question posée aux participants était celle de leur motivation à participer à cette réunion. Tous les groupes ont mentionné la recherche d'information, principalement à propos de la société citoyenne dans leur réponse. De plus, une partie des participants, notamment les exploitants agricoles qui sont également concernés par le projet de parc éolien d'Andilly-les-marais, ont souhaité participer à cette réunion pour maintenir un bon niveau de compréhension du projet dans sa globalité.

Ensuite, parmi la motivation à la participation à une société citoyenne, c'est l'aspect citoyen de cette dernière qui ressort le plus. Ainsi est mentionnée l'importance de sensibiliser les citoyens au sujet des EnR et de la transition énergétique, ainsi que l'intérêt de l'aspect social d'une telle démarche. Le retour au territoire de l'investissement a également été relevé.

Enfin, la question des compétences nécessaires à la création d'une société citoyenne a été plus difficile pour la plupart des groupes qui considèrent ne pas disposer d'assez d'informations sur les sociétés citoyennes pour y répondre. Seul l'un des participants a fait mention de ses compétences professionnelles en matière d'énergie renouvelable. Les participants ont néanmoins fait mention de nécessaires capacités d'écoute et de partage de position, ainsi que de capacité d'investissement financière, pour participer à la création d'une société citoyenne.

La seconde question posée aux trois groupes est celle de leurs attentes en matière de communication et de contenu proposé.

Les trois groupes demandent l'accès à plus d'information sur les sociétés citoyenne et sur leur création. Beaucoup seraient également intéressés par des retours d'expérience de personnes ayant réalisé ou participé à la création d'une telle société. Ces retours d'expérience doivent refléter le processus de création, et notamment les écueils et difficultés rencontrées.

Une partie des participants ont déclaré avoir été surpris du mode de création de la société citoyenne, ils auraient souhaité que les organisateurs proposent différents modèles parmi lesquels ils n'auraient eu qu'à choisir.

La troisième question concernait les moyens de mobilisation du territoire.

Plusieurs moyens de communication ont été mentionnés : l'envoi de mail et d'une lettre d'information pour communiquer sur les différents événements et réunions organisée, la mise en place d'un site internet qui centraliserait aussi bien des informations sur les sociétés citoyennes en générale que des informations sur le projet, ou encore l'organisation ou la participation à des événements sur le territoire de la CdC.

Tous les groupes ont formulé leur préférence pour des rencontres en présentiel plutôt qu'en visioconférences, même s'ils conçoivent que cela peut devenir une solution face au contexte sanitaire.

Enfin la recherche de nouveaux participants pourrait passer par la mobilisation des réseaux de chacun, aussi bien professionnels qu'associatifs.

Atelier « Projets »

Cet atelier avait pour objectif de faire réfléchir les participants sur les possibilités du territoire en matière d'énergie renouvelable, mais également de poser les bases de l'orientation de la future société citoyenne.

Parmi les projets qui pourraient être réalisés sur le territoire de la communauté de Communes, ont été cité :

- Une proposition à creuser sur le développement d'une filière biosourcé.
- Le solaire sur des surfaces conséquentes.
- Le solaire au sol sur des sols pollués et agréés par les citoyens
- Voir l'approche de l'autoconsommation pas très adaptée sur une société citoyenne de production.
- Solaire thermique
- Production de chaleur
- Production éolienne avec pour base le projet Andilly.
- La méthanisation avec accompagnement des agriculteurs organisateurs d'un projet.

D'autres types de projets ne semblent pas adaptés à la CdC ou au modèle des sociétés citoyennes :

- La production d'hydroélectricité impossible sur la CdC
- Voir l'approche de l'autoconsommation pas très adaptée sur une société citoyenne de production.

Enfin les participants ont exprimé leur besoin d'informations supplémentaires sur les sociétés citoyennes, pour pouvoir en voir les avantages sur l'environnement.

Néanmoins ils sont conscients que des projets émergeront, et qu'il est alors préférable que les citoyens y participent.

Conclusions

La parole est laissée aux participants sur l'organisation des prochaines réunions. Il leur est également proposé d'exprimer leur ressenti sur la création d'une ou de plusieurs sociétés citoyennes en Aunis Atlantique.

Deux participants souhaitent qu'il n'y ait qu'une seule société citoyenne pour le projet éolien d'Andilly et d'autres projets EnR sur la CdC.

Il n'y a pas eu d'objections au principe de rencontres plénières dont le lieu se déplacerait dans la CDC avec une fréquence à peu près mensuelle, alimentée par des ateliers thématiques pour lesquels des feuilles d'inscription sont proposées.

Une proposition a été formulée de grappes citoyennes autour de projets proches de leurs lieux de vie.

Inscription dans des groupes de travail

À l'issue de la réunion, il est proposé au participant de participer à des groupes de travail qui approfondiront le travail amorcé lors des ateliers.

| Valeurs | Projets | Mobilisation |
|-----------------|----------------|----------------|
| Annie Bénéteau | Émilie Tillard | Émilie Tillard |
| André Bénéteau | | Valérie Blanc |
| Jany Montus | | |
| Frédéric Derocq | | |
| Jérôme Esteve | | |